

communiqué de presse

Paris, le 9 juin 2020

#loiPACTE #PER

Malakoff Humanis présente son offre d'épargne retraite pour contribuer à soutenir les entreprises et leurs salariés

Malakoff Humanis, fidèle à sa mission d'utilité sociale, renouvelle son engagement aux côtés des entreprises et lance son pack [« Solutions Epargne Retraite »](#). En s'appuyant sur ses deux métiers épargne salariale et retraite supplémentaire, Malakoff Humanis propose à ses clients TNS et entreprises une offre complète de solutions dédiées à l'épargne retraite.

Avec un encours de 6 milliards d'euros en retraite supplémentaire et 6 milliards en épargne salariale, le Groupe est un acteur historique de l'épargne retraite, un enjeu essentiel de la protection sociale, et entend renforcer sa présence dans ce domaine auprès de ses clients professionnels et entreprises.

L'Épargne : une ambition de développement inscrite dans la stratégie Groupe, portée par les opportunités de la loi Pacte et au service de la relance des entreprises

Dans son [projet d'entreprise « Engagement 2022 »](#), le groupe Malakoff Humanis, très présent sur le terrain de la retraite complémentaire Agirc-Arrco (avec 40% de parts de marché), franchit un nouveau cap et renforce sa position sur le marché de la retraite supplémentaire, afin de répondre à l'évolution des besoins de ses clients, notamment dans le cadre des nouvelles opportunités portées par la loi Pacte.

Alors que les Français ont un taux d'épargne parmi les plus élevés d'Europe (14,4%), on observe qu'il est très peu consacré à la préparation de la retraite dans le cadre de l'entreprise (230 M€ contre 1 700 M€ pour l'assurance vie et 400 M€ pour les livrets réglementés). A contrario, ils sont 61% des salariés à se dire prêts à préférer le nouveau produit retraite (PER) à l'assurance vie du fait de son avantage fiscal, 74% des dirigeants interrogés pensent que l'épargne retraite va se développer en France et 64% pensent avoir un rôle à jouer dans la retraite de leurs salariés, selon une **étude IFOP/Malakoff Humanis (1)**.

C'est pourquoi Malakoff Humanis a conçu pour ses clients une gamme de nouvelles solutions d'épargne retraite attractives répondant pleinement aux objectifs de la loi PACTE en s'appuyant sur l'ensemble de ses expertises :

>[Médicis](#), mutuelle spécialiste de la retraite supplémentaire des indépendants et entrepreneurs, membre de l'Union de Groupement Mutualiste du Groupe,

>[EPSENS](#), 1er acteur en épargne salariale issu de l'économie sociale. La société affiche une expertise de plus de 50 ans et gère près de 600 000 comptes,

>**Malakoff Humanis Retraite supplémentaire**, fonds de retraite professionnelle supplémentaire du Groupe,

>**Malakoff Humanis Gestion d'Actifs**, société de gestion de portefeuille du Groupe.

Qu'il s'agisse d'entreprises souhaitant mettre en place des dispositifs collectifs d'épargne salariale au bénéfice de leurs salariés, ou de clients professionnels indépendants désirant souscrire un produit de retraite supplémentaire, tous peuvent trouver une réponse adaptée à leurs enjeux, qu'elle soit assurantielle et/ou en compte titres.

Dans le contexte actuel de reprise d'activité d'entreprises, de la volonté du gouvernement de favoriser l'accès à l'épargne salariale aux TPE-PME en allégeant sa fiscalité, du nécessaire financement des PME françaises, et de l'enjeu de protection de l'avenir des salariés, Malakoff Humanis entend contribuer au développement d'une épargne sociale et responsable.

Malakoff Humanis propose à ses clients une gamme de Plans d'épargne retraite (PER), protectrice des intérêts de leurs salariés

Dès aujourd'hui, les clients du groupe Malakoff Humanis peuvent profiter des avantages du **PER d'entreprise obligatoire**, proposé par Malakoff Humanis d'une part, du **PER d'entreprise collectif** proposé par EPSENS d'autre part, et pour les travailleurs indépendants et les professionnels du **PER Individuel Médicis**.

Les + de l'offre [Plan Epargne Retraite \(PER\)](#) Malakoff Humanis :

- **Une offre « clé en main » pour les TPE/PME**, ouverte aux dispositifs d'épargne salariale permettant d'associer les salariés à la réussite de l'entreprise et prenant la forme de sommes versées aux salariés (intéressement, participation, abondement, jours de repos, versements individuels, cotisations obligatoires) personnalisables en fonction de leurs enjeux et de leurs contraintes financières spécifiques.
- **Une offre financière résolument tournée vers les enjeux sociaux et environnementaux**. Dans un contexte qui le nécessite plus que jamais, Malakoff Humanis propose des supports gérés majoritairement selon une approche d'Investissements Socialement Responsable (ISR), et tournés vers la relance de l'économie locale avec un fonds PME-ETI françaises, la transition énergétique avec des investissements bas carbone et projets, les innovations technologiques ou encore l'immobilier.

- **Un mode de gestion pilotée adapté au long terme, qui allie innovation et prudence** : les épargnants donnent mandat à des experts de la gestion d'actifs pour diminuer l'exposition au risque selon la durée restant à courir jusqu'à l'âge de leur départ en retraite.
- **Un service de transformation de l'épargne temps en épargne salariale** : Malakoff Humanis offre un service de transformation des jours de congés non pris en épargne valorisée financièrement.
- **Une interlocution commerciale unique pour les TPE / PME sur l'ensemble des éléments de leur dispositif d'épargne retraite** : retraite supplémentaire et épargne salariale.

Malakoff Humanis entend ainsi permettre à ses entreprises clientes de disposer des atouts de l'épargne retraite pour soutenir les efforts de leurs salariés et les leurs, dans un contexte économique difficile.

(1) Chiffres 2019, Etude IFOP pour Malakoff Humanis, Evolution des attentes en épargne supplémentaire des entreprises et des salariés.

Méthodologie : Etude quantitative menée auprès d'un panel on-line de 985 salariés ayant accès à des produits d'épargne collectifs et 305 dirigeants d'entreprise comptant de 50 à 1 000 salariés, réalisée sur la période du 20 février au 08 mars 2019.

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Laurence Dutrey : +33 6 29 41 05 51
laurence.dutrey@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39
isegonzac@image7.fr
 Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99
fpasquier@image7.fr

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7,5 milliards d'euros de fonds propres, 426 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective. En retraite complémentaire, le Groupe gère 37,8 milliards d'euros d'allocations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de plus de 565 000 entreprises et près de 16 millions de cotisants et allocataires.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com